

DEC121465DAJ

Décision portant renouvellement des fonctions de M. Jean-Pierre Briot, directeur du Bureau du CNRS « Brésil » implanté à Rio

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 090125DAJ du 14 octobre 2009 portant nomination de M. Jean-Pierre Briot aux fonctions de directeur du Bureau du CNRS « Brésil » implanté à Rio ;

Vu la décision n° 100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision n° 100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Sur proposition du directeur général délégué à la science,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Jean-Pierre Briot est renouvelé dans ses fonctions de directeur du Bureau du CNRS « Brésil » implanté à Rio, pour une durée de 2 ans, à compter du 1^{er} janvier 2012.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 avril 2012

Alain Fuchs

DEC N° 121231DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicable aux agents non titulaires de l'état ,

VU le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre National de la recherche scientifique ;

VU la décision n°080040 du directeur général en date du 22 juillet 2008 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des personnels non titulaires exerçant leurs fonctions au Centre national de la recherche scientifique,

VU la décision n°080041 du directeur général en date du 22 juillet 2008 créant les commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard des personnels non titulaires exerçant leurs fonctions au Centre national de la recherche scientifique,

DECIDE

Article I : Sont nommés, à compter du 16 janvier 2012, représentants titulaires de l'administration à la commission consultative paritaire n° 1 « recherche » :

Monsieur Alain FUCHS
Président du CNRS

Monsieur François PELLEGRINO
Directeur de recherche de 2^{ème} classe

Madame Anne DESCHAMPS
Chargé de recherche de 1^{ère} classe

.../...

Article II : Sont nommés, à compter du 16 janvier 2012, représentants suppléants de l'administration à la commission consultative paritaire n° 1 « recherche » :

Madame Marylin VANTARD
Directeur de recherche de 2^{ème} classe

Monsieur Simon PRUNET
Chargé de recherche de 1^{ère} classe

Monsieur Thomas PINO
Chargé de recherche de 1^{ère} classe

Article III : Le Directeur général du Centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Paris, le 4 avril 2012

Le Président du CNRS

Alain FUCHS

DEC N°121232DRH

**LE MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE
L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA
RECHERCHE**

- VU La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU La loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- VU Le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;
- VU Le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;
- VU Le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique ;
- VU le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre National de la recherche scientifique ;
- VU L'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du Centre national de la recherche scientifique.

DECIDE

Article I : Sont nommés, à compter du 16 janvier 2012, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire des **chargés de recherche** :

Monsieur Alain FUCHS
Président du CNRS

Monsieur Xavier INGLEBERT
Directeur général délégué aux ressources

Madame Paola FORMENTI
Chargé de recherche 1^{ère} classe

Madame Elisabeth DUCREUX
Directeur de recherche 2^{ème} classe

Madame Pascale ROMBY
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Madame Anne RENAULT
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Monsieur Laurent MICOUIN
Directeur de recherche 2^{ème} classe

Article II

Sont nommés, à compter du 16 janvier 2012, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire des **chargés de recherche** :

Monsieur Philippe ACKERER
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Madame Anne DESCHAMPS
Chargé de recherche 1^{ère} classe

Monsieur Marc DRILLON
Directeur de recherche de classe exceptionnelle

Madame Francine AGBOSSOU
Directeur de recherche 2^{ème} classe

Madame Hélène BARBIER-BRYGOO
Directeur de recherche de classe exceptionnelle

Monsieur Alain VENDITTI
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Monsieur Claude AMRA
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Article III

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Centre national de la Recherche scientifique.

Fait à Paris, le 4 avril 2012

Le Président du CNRS

Alain FUCHS

DEC N°121234DRH

**LE MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE
L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA
RECHERCHE**

- VU La loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU La loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU Le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- VU Le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;
- VU Le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;
- VU Le décret n°84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique ;
- VU le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre National de la recherche scientifique ;
- VU L'arrêté du 24 février 1986 modifié instituant des commissions administratives paritaires à l'égard du personnel du Centre national de la recherche scientifique.

DECIDE

Article I : Sont nommés, à compter du 16 janvier 2012, représentants titulaires de l'administration à la commission administrative paritaire des **directeurs de recherche** :

Monsieur Alain FUCHS
Président du CNRS

Monsieur Xavier INGLEBERT
Directeur général délégué aux ressources

Madame Catherine LEAL-LIOUSSE
Directeur de recherche 2^{ème} classe

Monsieur Jean-Marc GAMBAUDO
Directeur de recherche de classe exceptionnelle

Monsieur François PELLEGRINO
Directeur de recherche 2^{ème} classe

Monsieur Jean-Louis VERCHER
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Madame Brigitte VALLEE
Directeur de recherche de classe exceptionnelle

Madame Francine AGBOSSOU
Directeur de recherche 2^{ème} classe

Article II

Sont nommés, à compter du 16 janvier 2012, représentants suppléants de l'administration à la commission administrative paritaire des **directeurs de recherche** :

Monsieur Fabien THOMAS
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Monsieur Thierry POIBEAU
Directeur de recherche 2^{ème} classe

Monsieur Christian CHARDONNET
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Madame Hélène BARBIER-BRYGOO
Directeur de recherche de classe exceptionnelle

Monsieur Reynald PAIN
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Monsieur Luis FARINAS DEL CERRO
Directeur de recherche de classe exceptionnelle

Monsieur André LE BIVIC
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Madame Béatrice BISCANS
Directeur de recherche 1^{ère} classe

Article III

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Centre national de la Recherche scientifique.

Fait à Paris, le 4 avril 2012

Le Président du CNRS

Alain FUCHS